Université Paris Cité

**Bureau des stages et de la professionnalisation**
**Faculté Sociétés et Humanités**
**Département d'Etudes psychanalytiques**

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

# LE STAGE DE LICENCE 3

**Nombre d'heures de stage validant des ECTS (crédits)** : La maquette de licence 3 prévoit 200 heures de stage soit 2 demi-journées par semaine réparties sur les 2 semestres. Les TD de supervision et de note clinique sont indissociables du stage.

**Date limite pour valider les heures de stage :** Les 200 heures doivent être effectuées avant le 31 mai 2023 pour que le stage soit validé en session 1 et avant le 30 juin 2023 pour la session 2.

**Le calendrier des stages – Département d'Etudes Psychanalytiques**

| SEPTEMBRE 2022 | OCTOBRE 2022 | NOVEMBRE 2022 | DECEMBRE 2022 | JANVIER 2023 |
|---|---|---|---|---|
| **mi-septembre 20212**: début de la saisie des conventions 2022/2023. DEUX formulaires sont à de l'étudiant : **Sur Pstage** pour les étudiants inscrits sous le régime de la **formation initiale**. **Formulaire FP** pour les étudiants en **Formation Professionnelle (reprise d'études)**. **ATTENTION :** La saisie de la convention ne pourra se faire qu'une fois les inscriptions administratives et pédagogiques effectuées. **Documents nécessaires à la validation de la convention :** -contrat pédagogique -attestation responsabilité civile mentionnant les dates et lieu du stage -copie carte vital -mail d'acceptation en séminaire de mémoire pour les étudiants de Master 1 et 2 | | | | |
| **FEVRIER 2023** | **MARS 2023** | **AVRIL 2023** | **MAI 2023** | **JUIN 2023** |
| | | | **2 dernières semaines de mai 2023** : validation des stages session 1 (les 200 heures doivent être effectuées à cette date) **Documents nécessaires à la validation du stage :** -Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur + double validation pédagogique -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions) | **2 dernières semaines de juin 2023** : Validation des stages session 2 **Documents nécessaires à la validation du stage :** --Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur + double validation pédagogique -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions) |

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 14 h- 16h30
Jeudi:8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**

Université Paris Cité

**Bureau des stages et de la professionnalisation**
**Faculté Sociétés et Humanités**
**Département d'Etudes psychanalytiques**

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

# LE STAGE DE LICENCE 3

**Les 3 OBJECTIFS du stage de licence 3:**

→ Une rencontre avec **la souffrance** psychique accueillie dans le cadre des **institutions de soin psychiatrique**
→ Une première approche de la pratique et de l'identité du psychologue clinicien **dans une équipe multi-professionnelle**
→ La découverte et une meilleure compréhension de la réalité concrète des **institutions** de soin et de leurs **dispositifs**

**Où faire mon stage :** Le stage clinique doit s'effectuer dans un **lieu de soins en psychiatrique** dont la liste exhaustive est la suivante :

- Service de psychiatrie ou de pédopsychiatrie
- Hôpital de jour
- Unité d'hospitalisation psychiatrique
- Urgences psychiatriques
- UMD
- AFT (Accueil Familial Thérapeutique)
- Appartements associatifs
- Appartements thérapeutiques
- CAC (Centre d'Accueil de crise)
- CAP (Centre d'accueil Permanent)
- Foyer Post-cure
- UHSA
- CSAPA
- CATTP (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel)
- CMP (Centre Médico-psychologiques)
- CMPP (Centre Médico-Psychologique Pédagogique)
- CPOA (Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil)
- USP (Unité de soins précoces)
- USIS (Unité de soins intensifs du soir)

⚠ Les lieux de stages peuvent avoir lieu au sein d'une structure qui s'inscrit dans la psychiatrie de secteur ou non et relever aussi bien d'un organisme public que privé. Les demandes de stage en cabinet ou groupe privé seront refusées. Le stage de L3 doit avoir lieu en priorité en psychiatrie avec ouverture au secteur sanitaire et médico-social uniquement s'il y a une dimension psychiatrique dans les prises en charge ou une équipe pluridisciplinaire comprenant un psychiatre.

**Différents documents d'aide à la recherche de stage sont mis à votre disposition sur Moodle.**

**A savoir :**

- Aucune dispense n'est autorisée pour les TD de supervision (2 h/semaine) et de note clinique. Ces deux TD sont à suivre dès le début de l'année universitaire, même si le stage n'a pas encore été trouvé ni commencé.

- Si vous exercez une activité professionnelle (dans une institution psychiatrique), vous devez effectuer votre stage dans une autre structure.

**Au terme du stage :** La note clinique est à remettre à l'enseignant chargé du TD « Note clinique » qui est aussi votre enseignant référent.
Il s'agit d'élaborer et de mettre en forme écrite une note clinique réalisée à partir d'un cas de patient rencontré durant le premier stage effectué en psychiatrie adulte ou enfant.

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 14 h- 16h30
Jeudi:8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**

Université Paris Cité

**Bureau des stages et de la professionnalisation**
**Faculté Sociétés et Humanités**
**Département d'Etudes psychanalytiques**

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

# LE STAGE DE LICENCE 3

**Objectifs de la note clinique:** Tout au long de l'année, ce TD permet à l'étudiant.e d'apprendre de façon personnalisée à élaborer et restituer sous forme écrite une note clinique réalisée à partir d'un cas de patient rencontré durant le premier stage effectué en psychiatrie adulte ou enfant (rencontre, observation, présentation, sémiologie, anamnèse, hypothèse diagnostique).

**Contenu :** Ce TD prépare à la méthodologie de l'observation clinique et de la théorisation d'un aspect particulier de l'observation ou d'un trait du cas. Il permet à l'étudiant.e de se familiariser avec le recueil de donné d'un matériel clinique, sa description fine et précise en s'appuyant sur les connaissances sémiologiques, l'histoire de la maladie, l'anamnèse. Il s'agit de repérer les symptômes cliniques et de savoir proposer une hypothèse diagnostique concernant l'organisation psychique du patient. Il s'agit également de savoir discuter et analyser un matériel clinique en tenant compte à la fois de la rencontre clinique, d'éléments familiaux et environnementaux du patient. Le passage de la clinique à l'écriture permet une première élaboration de l'articulation complexe entre clinique et théorie, nourrie par des références bibliographiques. L'écrit s'effectue en tenant compte des normes universitaires. Expliciter et interroger la rencontre clinique avec le patient. Déduire une ou plusieurs hypothèses diagnostiques argumentées. Apprendre à réaliser une première élaboration clinico-théorique argumentée et nourrie par des références bibliographiques documentées et précises.

**COMPETENCES VISEES :** Restituer et élaborer une observation clinique (rencontre, observation, présentation, sémiologie, anamnèse)

## Pour vous informer :

**La page des stages de l'UFR IHSS :** *https://u-paris.fr/ihss/stages/*
***La partie stage de « ma scolarité » sur Moodle*** *(aide à la recherche de stage / brochures / validation du stage)*
**Le POP** (Pole de l'orientation et de la professionnalisation)
POP, F.A.Q spéciale stages –urgence sanitaire : *https://u-paris.fr/faq-speciale-stages/*
Vous pouvez également consulter la page suivante dédiée au stage : *https://u-paris.fr/stage-droits-et-obligations/*
**Guide des stages MENESR** novembre 2018:
*https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-des-stages-etudiants-informations-pratiques-46518*

## Faire une demande d'équivalence partielle :

Pour bénéficier d'une réduction du nombre d'heures de stage, vous devez justifier d'une **expérience professionnelle de 3 ans dans un lieu de soins en psychiatrie** et faire une demande de dérogation.

Votre demande doit contenir :
☐ Une attestation de votre employeur avec la description de vos activités professionnelles,
☐ Votre dernier bulletin de salaire
☐Une lettre de motivation précisant les raisons de votre demande, votre parcours et votre projet professionnel

Votre demande doit être adressée au bureau des stages, à l'attention de Madame Duchet, Directrice du bureau des stages la professionnalisation.

**Les demandes d'équivalence partielle reçues incomplètes ne seront pas traitées.**

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 14 h- 16h30
Jeudi:8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**